

Chantier Cotravaux Suite à l'expérience de 1964, il est décidé de renouveler le chantier "COTRAVAUX".
Conditions Après contact avec l'Association Jeunesse et Reconstruction, le chantier pourrait se dérouler ainsi:-

DATE - 24 juillet au 13 août 1966

EFFECTIF - 10 garçons - 5 filles

MATÉRIEL - Le matériel de cuisine et de couchage sera expédié vers le chantier du mois de mai

HÉBERGEMENT - Dans deux salles de classe, comme en 64, l'entretien est assuré par l'équipe elle-même.

RÉTRIBUTION - à la charge de la Commune, à raison de 8^{Fr} par jour de séjour et par personne.

OBJET DU CHANTIER - Terrain de sports - aménagement et réparation de chemins

SURVEILLANCE DU CHANTIER - Un ingénieur du Service Rural jouera un rôle de conseiller technique, conformément à la circulaire préfectorale du 9-12-64.
Le Conseil

précise que la dépense, soit $21 \times 15 \times 8 = 2520 \text{ Fr}$ sera réglée sur le crédit prévu au budget primitif 66.

Il sera mandaté chaque semaine, en responsabilité pour un délégué de pouvoir, la somme représentant les frais occasionnés par 7 jours pour 15 personnes.

Le solde sera réglé directement au CCP de l'Association n° 7241.22 PARIS éventuellement.

Directeur de Coll. Locaux

et de Finances

2ème Bureau

Vu par Nous

Le Préfet de N. et N.elle

le 24/7/1966

Par le Préfet

Le S. P. chargé de Limon

et Prud'hom